

Conseil d'administration du SNEA

6 Juin 2018

Conférence téléphonique

Président de séance :

FLAMME Daniel *Président du SNEA*

Secrétaire de séance :

TABOGA Léon *Chargé de mission technique et environnement FNSA*

Participants :

FLAMME Daniel, GOUESBET Antoine, SOULAGE Didier, SERRAILLE Ludovic, TAXIL Olivier, HOUEL Marc-Olivier, CLEMENT Guillaume, FELON Thomas, NUCCI Bernard, TABOGA Léon

Excusés : EVEILLEAU Guy, ALARY Christophe, DURANDEAU Loïc, VERNHES Frédéric, PERALTA David,

Ordre du jour :

- Approbation PV CA SNEA 07/02/2018
- Dossier amiante
- Sortie du statut de déchet pour certains déchets d'assainissement
- Norme FD P16-009 Eaux de ruissellement
- PRPGD
- Animation du syndicat, préparation de l'assemblée générale d'octobre 2018
- Questions diverses

- Approbation PV CA SNEA 07/02/2018

Daniel Flamme remercie les participants au conseil d'administration et ouvre la séance. Sans observations de la part des administrateurs le procès-verbal du conseil d'administration du 7 février 2018 est approuvé.

- Dossier amiante

Le dossier amiante continue d'évoluer, des chantiers tests ont été réalisés par les adhérents, pour le curage des réseaux d'assainissement ainsi que pour l'hygiène immobilière. Les modes opératoires correspondant à chacune des prestations ont été élaborés.

Pour le curage des réseaux horizontaux, suite aux travaux du groupe amiante et aux décisions du conseil d'administration FNSA, les travaux consistent à caractériser le risque amiante avec les méthodes (matériel et modes opératoires) classiquement utilisés par les entreprises mais également de tester de nouvelles techniques innovantes qui pourraient réduire le risque pour les opérateurs et l'environnement.

De plus, le Syffa, s'implique également dans la démarche puisqu'il va proposer du matériel et des modes opératoires associés afin de faire progresser la profession face à la problématique amiante. Le syndicat propose de travailler sur la caractérisation du brouillard émis au-dessus du regard, ce brouillard étant de manière quasi certaine, porteur des éventuelles fibres d'amiante présentes.

Des tests pourront ainsi être réalisés sur des réseaux non amiantés (mesure du brouillard) puis validés sur réseaux amiantés (mesures fibres amiante). Cette démarche est en cours de validation au sein de la FNSA.

Par ailleurs plusieurs conventions de partenariat ont été signées ou sont encours de signature entre des métropoles, syndicats mixtes et la FNSA. En effet, ces conventions concernent à ce jour, Nantes métropole, Smea (Réseau31) Grand Chambéry et le Grand Lyon (projet). Ces conventions permettent de cadrer le partage d'information quant aux modes opératoires utilisés (afin d'avoir des résultats comparables) et des résultats d'analyses d'exposition à l'amiante. Des chantiers tests seront réalisés sur ces territoires, soit en régie soit par des entreprises adhérentes à la FNSA, mais dans chaque cas avec des modes opératoires cohérents avec ceux proposés par la Fnsa.

Les administrateurs prennent note de l'évolution du dossier amiante et indiquent qu'ils souhaiteraient avoir un bilan des résultats obtenus.

- Sortie du statut de déchet pour certains déchets d'assainissement

Suite à la présentation de certains projets de recherche financés par l'Ademe (appel à projet CIDE : Connaissance des impacts de la gestion des déchets), le syndicat s'est intéressé à l'éventuelle sortie du statut de déchet (SSD) de certains déchets d'assainissement.

En effet, l'Ademe a publié deux guides sur la sortie du statut de déchet (guide pratique et guide de contexte sur la démarche) réalisés par la société RDC Environnement.

La piste de sortie de statut de déchet pour les sables de curage (après traitement en laveur de sable) est donc à l'étude. Afin d'obtenir d'éventuels éléments sur les démarches et méthodologies, le syndicat a rencontré les VNF (voies navigables de France) dont la problématique de valorisation des sables de dragage pourrait se rapprocher de la valorisation des sables de curage en assainissement. Suite à cette

rencontre, il apparaît que certains éléments pourraient être utilisés par le syndicat en termes de démarches administratives (fort retour d'expérience de VNF sur la SSD et la valorisation de leurs déchets en général). En revanche, techniquement, les sables de dragage (rivières, canaux et ports) ont des caractéristiques trop éloignées de celles des sables de curage pour les assimiler.

Deux types de sortie de statut de déchet sont envisageables : sortie implicite (quant le déchet remplace une matière première dans une production) ou sortie explicite (par analyse les caractéristiques du déchet le transforment en produit).

Les administrateurs témoignent de leur intérêt pour la sortie du statut de déchet des sables d'assainissement, démarche qui pourrait s'inscrire dans la dynamique de l'économie circulaire, puisqu'elle permettrait la valorisation des déchets. La réutilisation et la valorisation des sables de curage, pourrait donc déclencher également des aides de la part de l'Ademe ou d'autres structures. Nous sommes bien ici en présence d'un produit et non plus d'un déchet.

Les administrateurs proposent de chercher des informations auprès de différents centres de déchets acceptant les sables (Grand Lyon, Ecopur, ...) pour connaître les possibilités actuelles et à venir de réutilisation des sables de curage en assainissement.

- Norme FD P16-009 Eaux de ruissellement

Le syndicat a fourni sa contribution pour la rédaction du Fascicule de documentation P16-009 Eaux de ruissellement. Cette contribution porte sur l'exploitation la maintenance des dispositifs de stockage et traitement des eaux de ruissellement ainsi que sur la sécurité de ces prestations. Les administrateurs sont invités à relire cette contribution et à faire leurs commentaires éventuels, le fascicule étant encore en phase de rédaction à l'Afnor. Ce fascicule sera mis à disposition des décideurs pour leur choix de dispositif.

- PRPGD

Les plans régionaux de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) sont en cours de finalisation. Le syndicat a pu contribuer à l'élaboration de certains d'entre eux mais il apparaît qu'une présence physique aux commissions et un discours commun n'ont pas forcément pu être appliqués sur l'ensemble du territoire et PRPGD correspondants. Les administrateurs sont donc invités à commenter la contribution nationale proposée par le Snea et le syndicat essaiera de transmettre aux différentes commissions de consultation et d'élaboration des PRPGD. A l'avenir il pourrait être envisagé de désigner un permanent à la Fnsa afin de prêter main forte aux adhérents locaux sur ce type de commissions, effectivement chronophages.

- Animation du syndicat, préparation de l'assemblée générale d'octobre 2018

Les élections du nouveau conseil d'administration auront lieu lors de l'assemblée générale d'octobre 2018. Les administrateurs sont invités à manifester leur volonté de reconduction éventuelle de mandat. Pour toute demande à ce sujet, merci de contacter Samantha FOULON : samantha.foulon@fnsa-vanid.org.

Léon TABOGA quittera ses fonctions au sein de la FNSA le 31 août. Son remplaçant à d'ores et déjà été sélectionné et commencera le lundi 27 août à la FNSA et reprendra l'animation du syndicat. Son nom est Alban Raimbault.

- Questions diverses :

Le prochain conseil d'administration du Snea aura lieu le 28 août 2018 à Paris au siège de la Fnsa. Le salon de l'ANC de Dunkerque sera évoqué à cette occasion.

Il est également fait état de difficultés grandissantes pour la profession en termes de valorisation des prestations.

En effet, de plus en plus de marchés (publics ou privés) dictés par le seul argument financier sont remportés par le moins disant, qui n'est donc pas le mieux disant. La profession, contrairement à d'autres, ne semble pas arriver à suffisamment valoriser son savoir-faire à hauteur de la technicité, des moyens spécifiques requis, des formations, des investissements, des coûts d'entretien, des dangers multiples potentiels.

Ce point sera abordé plus en détail au prochain conseil d'administration, les voies d'amélioration seront étudiées.

Daniel Flamme remercie les administrateurs ayant participé à la conférence et clos le conseil d'administration.

Remerciements collectifs à l'équipe de la Fédération pour leur travail et disponibilité, particulièrement à Léon.